Réalisation de travaux de réfection des canalisations d'eau
par la Société du Canal de Provence...

Madame Le Maire, ses élus,
l'ensemble du personnel communal et
tout particulièrement les services techniques
ont été très affectés par ta disparition prématurée.
Cher Nicolas,
ta gentillesse, ta discrétion et ta disponibilité
ont toujours fait de toi un camarade apprécié.
Nous nous joignons à la peine des tiens...

Pose d'une nouvelle conduite d'assainissement
au chemin de la PEYRANE, à Ste Anne.

Abattage du gros pin dans le jardin
de la salle ESPACE, à Ste Anne
pour sécurisation des personnes
et des bâtiments et débit sur place
par les employés municipaux...

Changement d'un poteau d'incendie - Rue des Mas de Ste Anne
par les employés des services techniques de la Commune

AMÉNAGEMENT DU PARKING DUTHEIL DE LA ROCHÈRE

La commune va aménager un parking à proximité du lotissement « les bastides de Ste Anne » et de la RDN8 de 40 places environ. Pour cela, elle a fait appel à la SPL (Société Publique Locale) représentée par Le Conseil Général (Pôle Provence Méditerranée Ouest) pour l'aider dans les démarches administratives (Réalisation du dossier de marché) et pour le suivi des travaux. Ceux-ci consistent à terrasser le terrain naturel existant pour construire une structure chaussée. Un collecteur sera également mis en place afin de drainer les eaux pluviales du parking. Deux réunions préparatoires ont déjà eu lieu en Mairie avec les riverains concernés afin de leur expliquer le projet.

Ces travaux d'un montant estimé à 260 000 € devraient démarrer au printemps 2015 pour une durée de 3 mois maximum.

TRAVAUX DE RÉNOVATION DU PRESBYTÈRE DE SAINT ANNE

La commune a également fait appel à la SPL pour l'aider à engager les travaux de rénovation du presbytère de Sainte Anne. En effet, cette construction présente aujourd'hui un état de dégradation important (planchers du 1er étage qui s'effondrent). Une réunion s'est déroulée début février au presbytère avec la commune, Monsieur Le Curé et des représentants du Conseil Général afin d'établir un diagnostic. Suite à cette réunion, il a été conseillé à la commune de faire intervenir un bureau d'étude spécialisé en béton pour connaître l'état de la voûte de l'intérieur de l'église. Concernant le presbytère, les travaux de rénovation consisteraient à reprendre entièrement les planchers ainsi que le réaménagement intérieur. **Ces travaux ont été estimés à environ 300 000 € et nécessiteront de reloger Monsieur Le curé pendant au moins 4 mois.**

TRAVAUX DE DÉBROUSSAILLAGE ET D'ABATTAGE D'ARBRES

Financés par le Département du Var

2 routes départementales vont être débroussaillées

1) La route départementale N°462 (de Ste Anne au gite du CIMAI) fait partie d'un site classé où le Conseil Général du Var doit faire débroussailler les abords de la route départementale sur 15 m. ou 30 m. de largeur pour la prévention des incendies de forêt. Ce travail conséquent représente environ 5,5 hectares à débroussailler et un abattage important de résineux. Cette opération sera réalisée **pour la dernière fois** par le Conseil Général car cette route départementale ne fera plus partie de l'arrêté préfectoral qui régit la périodicité de passage pour le débroussaillage. Les travaux (*) vont nécessiter de mettre en place un alternat par feux tricolores sur la route départementale pour permettre aux entreprises de couper les arbres et de les évacuer sur un autre site pour les débiter. En effet, vu la pente des talus, aucun tronc ne sera laissé sur les terrains.

Ces travaux seront réalisés par les entreprises ID VERDÉ et GB ENVIRONNEMENT pour un coût d'environ 55 000 €.

2) La route départementale N°62 (de la patte d'oie de Nèbre au Broussan) est à la fois un site classé mais aussi une zone Natura 2000. Du fait de son intérêt stratégique dans la défense des forêts contre les incendies, cette route doit aussi faire l'objet d'un débroussaillement ;
Dans la 1ère zone, des largeurs de 2 x 15 m. puis 20 m. et 10 m. doivent être réalisées. Dans sa 2ème partie, des bandes de 2 x 25 m. seront à faire. Le travail de débroussaillement sur ce site nécessite l'intégration des enjeux environnementaux en plus de ceux de la DFCI. Ce travail représente environ 16 ha et 650 abattages de résineux. Ces travaux seront réalisés dans l'année 2015. **Le coût de cette opération s'élève à 60 000 €.**

(*) La Coopérative Provence Forêt, retenue pour le chantier de la RD462, effectue l'abattage des arbres sélectionnés en fonction de critères environnementaux et sécuritaires. Les arbres sont coupés sur place et tirés sur la route départementale. En effet, l'évacuation des troncs permet côté talus d'éviter les chutes de billons sur la route, réduisant ainsi le risque accidentogène de la RD462. Côté fond de vallon, l'accumulation de troncs est problématique pour le risque inondation dans la Commune. Le bois sera utilisé pour du chauffage de chaudière ou recyclé.
Cette opération peut devenir une référence en matière de valorisation du bois. En effet les propriétaires fonciers ont une compensation financière à l'abattage de leurs arbres par le biais de sa vente et l'utilisation du bois est optimisée (troncs et rémanents).